

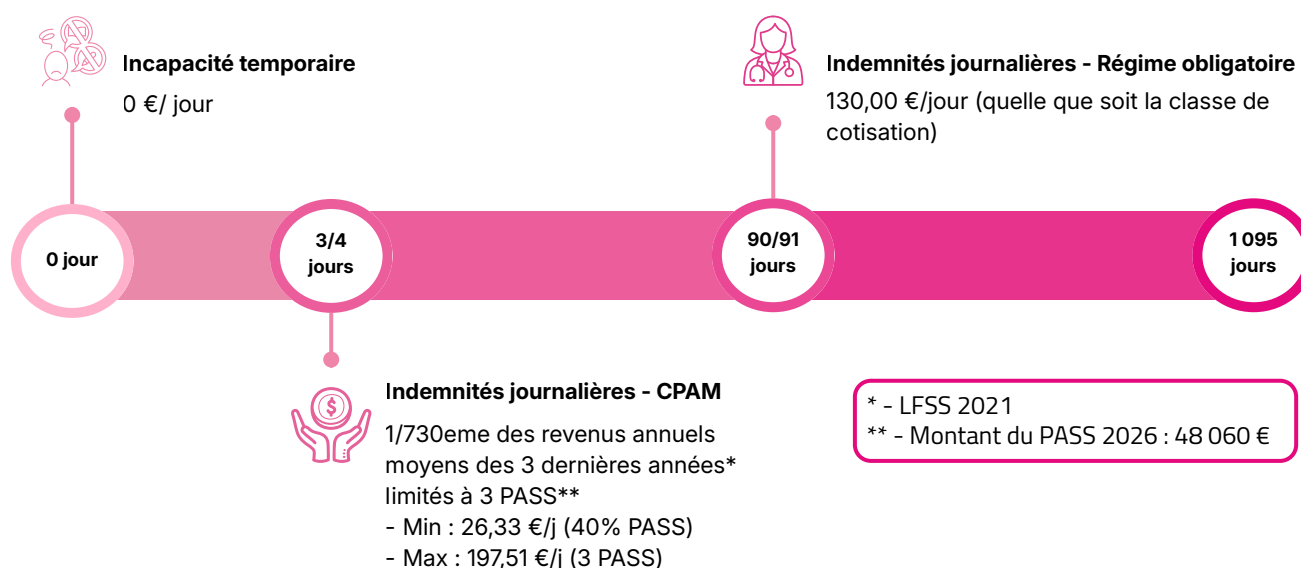
FICHE PRATIQUE

PROTECTION DES INDÉPENDANTS

Comprendre vos garanties et vos besoins



LES PRESTATIONS INCAPACITÉ



En invalidité comme en décès, le montant des prestations versées dépend de la classe de cotisation : 1, 2, 3 ou 4. Ces classes (1 à 4) correspondent aux classes de cotisation de la retraite complémentaire (A à I). Possibilité d'opter pour la classe immédiatement supérieure et ainsi être mieux couvert.

Classe 1(A) : revenu année n-1 $\leq$ à 14 919 €
Classe 2 (B,C) : 14 919 € < revenu année n-1 $\leq$ 44 822 €
Classe 3 (D,E) : 44 822 € < revenu année n-1 $\leq$ 81 454 €
Classe 4 (F à I) : revenu année n-1 > 81 454 €

LES PRESTATIONS INVALIDITÉ

Invalidité permanente partielle ($\geq 66\%$)

Montant de la rente proportionnelle au taux d'invalidité. Ce taux est déterminé en calculant la moyenne entre le taux d'invalidité fonctionnelle et le taux d'invalidité professionnelle (au regard de la profession exercée). Elle est servie jusqu'à la liquidation de la retraite complémentaire.

Invalidité permanente totale (=100%)

Rente versée jusqu'à la liquidation de la retraite ou jusqu'à 70 ans :

Classe 1 : 1038,75 € / mois
Classe 2 : 1385,00 € / mois
Classe 3 : 2770,00 € / mois
Classe 4 : 4155,00 € / mois

LES PRESTATIONS DÉCÈS

Capital Décès

Classe 1 : 72 713 €
Classe 2 : 96 950 €
Classe 3 : 193 900 €
Classe 4 : 290 850 €

Rente Éducation

Classe 1 : 346,25 € / mois
Classe 2 : 461,67 € / mois
Classe 3 : 923,33 € / mois
Classe 4 : 1385,00 € / mois

Au décès de l'a ilié, la rente est servie annuellement jusqu'au 25e anniversaire de l'enfant. Si l'a ilié a plusieurs enfants, la rente est servie à chaque enfant. Les enfants des invalides totaux et définitifs perçoivent la rente dans les mêmes conditions que les orphelins. Les enfants atteints, avant leur majorité, d'une infirmité permanente leur interdisant de se livrer à tout travail rémunéré conservent cette rente à vie.

Fait notable : il n'existe pas de rente de conjoint, il s'agit d'une lacune notable du régime.



mutuelledelacorse.com

04 95 59 21 40

